BC. B6 46

LES DERNIÈRES ANNÉES

DE LA

DOMINATION FRANCAISE EN CANADA.

L'histoire, a-t-on dit, se répète; la mise en scène varie; les hommes changent, mais les passions, mobiles de leurs actions, restent inaltérables, à ce point qu'elles deviennent susceptibles d'analyse et de démonstration presqu'aussi infaillibles que les calculs du géomètre.

Chez l'individu, l'infirmité physique présage la mort du corps, de même que l'infirmité morale dénote la chute de l'âme : l'un et l'autre terme signifient ruine, abaissement, anéantissement.

Il en est des nations comme des individus. Nous trouvons cet enseignement admirablement développé dans les événements qui précédèrent immédiatement la conquête de la colonie.

Placez-vous au milieu du dix-huitième siècle, et que trouvez-vous dans la vieille Europe? Vous ne voyez que corruption, rapacité, mollesse chez les grands; asservissement, dégradation chez les peuples; une vile tourbe taillable, corvéable à merci et sans merci; des maîtres et des esclaves, au lieu de souverains et de sujets. Ne vous attendez pas à trouver le sens moral vivace, la noblesse des sentiments, le mérite en honneur dans la colonie, quand les gouvernants sont voués à toutes les infamies dans la métropole : l'onde du ruisseau peut-elle rester pure quand le fleuve qui l'alimente charrie les immondices des grandes cités?

Le Canada d'alors recevait de la France ses lois, ses inspirations, ses modes, ses fonctionnaires ; ces derniers y venaient avec leurs vices. Examinons le personnel de l'administration en Canada avant la cession, levons le voile sur la profonde misère du peuple, et nous comprendrons bientôt pourquoi la colonie accepta sans regret le nouveau régime, dès qu'il devint un fait accompli.

L'année 1755 avait été une année de disette ; il n'y eut point de bled : pour ne pas mourir de faim, il fallut demander à la France des provisions de bouche. Les munitionnaires et les commis du roi surent bientôt trouver, dans la misère publique, le moyen de faire d'immenses fortunes ; on se gorgeait de richesses au Canada, puis on réalisait ses biens et on allait à Bordeaux, à Paris, à Rochefort, jouir du fruit du pillage.

Le récit de l'historien Charlevoix ne va pas au-delà de 1722, comme l'on sait ; il ne reste que peu de documents écrits par des contemporains de 1722 à 1759. Heureusement, nous avons une relation assez remarquable des événements de ce temps, grâce à la Société Littéraire et Historique de Québec, laquelle, depuis un quart de siècle, remplit noblement une des principales conditions de sa charte en publiant d'importants documents historiques relatifs à l'histoire du Canada. Grâce donc à cette antique association qui s'est successivement enrichie des travaux des Vallières, des Andrew Stuart, des Faribault, des Garneau, des Ferland, des abbé Holmes, nous avons depuis quelques années à notre disposition un travail plein d'intérêt intitulé : " *Mémoires sur les affaires du Canada depuis* 1749 à 1760." Ces mémoires, qui ne portent pas de nom d'auteur, sont attribués à De Vauclair : nous les considérons comme précieux, parce qu'ils semblent l'œuvre d'un contemporain, d'un homme capable de juger de la situation, et consciencieux dans ses jugements. Aidé de ce document, le lecteur pourra citer au tribunal d'une impartiale postérité les plus fameux coquins de l'époque, les marquer au front d'une juste etrissure et apprécier convenablement les menées ténébreuses de ceux qui avaient *intérêt* à ce que la France perdît ce beau pays : avec l'abbé Ferland et bien d'autres, nous sommes enclins à voir dans la manière dont on défendit le pays plus que de la tiédeur, plus que de l'indifférence et rien moins que de la trahison de la part de la coterie Bigot.

Il était de l'intérêt de cette faction de céler ses infamies dans la ruine commune : les scélérats consommés brulent l'habitation qu'ils ont dévastée après en avoir outragé les habitants, puis ils crient à l'incendie pour cacher toute trace du crime.

Voyons donc ce qu'était le peuple du Canada en 1755, étudions le trop fameux Bigot et examinons la physionomie de son entourage.

François Bigot, treizième et dernier Intendant de la Nouvelle-France, était d'une famille de Guienne, illustre dans la robe, et il avait été Intendant de la Louisiane. Il était de petite taille, mais bien fait, d'un port agréable, d'une grande bravoure, actif, aimant le faste, les plaisirs et surtout le jeu. Il vint en Canada vers 1748. Si tout son crime eut consisté à faire le commerce, il eut à peine été blâmé ; c'était dans les idées du jour : ses appointements n'étaient nullement proportionnés à l'importance de sa charge, ni aux dépenses dans lesquelles sa position l'engageait. Ses fraudes sur le trésor, sa rapacité, les extorsions que ses affidés pratiquaient sur le peuple canadien, voilà ce qui a rendu sa mémoire à jamais exécrable. Il existait à Québec une association composée du secrétaire de l'Intendant, Deschenaux ; du munitionnaire général des vivres, Cadet, et du capitaine et aide-major des troupes, Hugues Pean : le trésorier Imbert les secondait ; Pean était le chef et Bigot le grand chef. Entre Bigot et Pean il y avait commerce d'amitié. " Le mérite de Pean, disent les *Mémoires* que nous avons déjà cités, consistait dans les charmes de sa femme, qui trouva lieu de plaire à M. Bigot ; elle était jeune, sémillante, pleine d'esprit, obligeante, d'un caractère assez doux ; sa conversation était enjouée et agréable ; enfin, elle fixa l'Intendant qui, durant tout son séjour en Canada, ne fut attaché qu'à elle, et il lui fit tant de bien qu'on envia sa fortune. Il allait régulièrement chez elle passer toutes les soirées : elle s'était composée une petite cour de personnes de son caractère qui, par leurs égards, méritèrent sa protection et firent des fortunes immenses ; en sorte que ceux qui, dans la suite, désirèrent avoir de l'avancement ou obtenir des emplois, ne purent les avoir que par son influence : domestiques, laquais et gens de rien furent faits garde magasins dans les postes ; leur ignorance et leur bassesse ne furent point un obstacle ; en un mot, les emplois furent donnés à qui elle voulut, sans distinction, et sa recommandation valut autant que le plus grand mérite ; aussi, bientôt les finances se ressentirent de l'avidité de toutes ces gens, et le peuple gémit sous leur pouvoir arbitraire." Tel est le portrait que l'auteur des *Mémoires* nous trace de la belle mais frêle madame Hughes Pean, sous les traits de laquelle nous croyons reconnaître cette intéressante élève des Ursulines de Québec, Angélique Des Meloises, qui était au pensionnat vers 1735.

Deschenaux, fils d'un pauvre cordonnier, était né à Québec, : un

notaire, qui avait été en pension chez son père, lui avait appris à lire ; laborieux mais rampant, il sut plaire à Bigot, qui lui accorda bientôt sa confiance et ne vit et n'agit que par lui : mais cet homme était vain, ambitieux, insupportable par sa hauteur, et surtout avait une envie si démésurée d'amasser de grands biens, qu'il avait coutume de dire " qu'il en prendrait jusque sur les autels." On ne doit point s'étonner qu'avec de pareils sentiments il ait souvent abusé de la confiance de son maître et lui ait fait faire bien des fautes.

Cadet était fils d'un boucher ; il fut occupé dans sa jeunesse à garder les animaux d'un habitant de Charlesbourg ; ensuite, il fit lui-même le métier de boucher, dans lequel il eut assez de bonheur. Quand il eut amassé quelque bien, il le mit dans le commerce ; son esprit intriguant le fit connaître à M. Hocquart, qui le chargea de quelques levées et lui accorda la fourniture des viandes pour les troupes. Deschenaux sentit que cet homme pouvait lui être nécessaire ; il le ménagea, se lia même avec lui et le recommanda à l'Intendant dans toutes les occasions ; en sorte qu'il fut souvent chargé de faire des levées pour la subsistance des troupes ; en effet, on ne vit guère d'homme plus industrieux, plus actif et plus entendu dans les marchés : le triumvirat en eut besoin et chercha à l'élever, ce qu'il fit en lui faisant donner le titre de munitionnaire général.

Pean avait trop bien débuté pour ne pas s'apercevoir qu'avec un Intendant tel que M. Bigot, on pouvait tout oser ; il avait gagné, sans s'en apercevoir, cinquante mille écus : l'Intendant, qui avait besoin d'une levée considérable de bled, l'en chargea pour le favoriser ; il lui fit compter de l'argent du trésor avec lequel il paya comptant : ensuite cet Intendant rendit une ordonnance qui fixait le prix du bled beaucoup plus haut que Pean ne l'avait acheté : celui-ci le livra au Roi sur le prix de l'ordonnance, de sorte qu'il réalisa en peu de temps un profit considérable ; ensuite il fit construire des goëlettes, qui, étant continuellement employées, lui rapportaient des grands bénéfices, parce que les voyages les plus lucratifs leur étaient réservés.

Cet avantage n'était pas suffisant : il s'établit une société dans laquelle Cadet, d'un côté, parut seul, et de l'autre, un particulier nommé Clavery, qui peu après fut fait garde-magasin à Québec. Cadet allait sur les côtes, achetant du bled qu'il faisait convertir en farine. Il avait loué un moulin en bas de Québec, et c'est là que l'on chargeait ordinairement les goëlettes pour les Isles.

Pean avait aussi fait bâtir, sur une de ses seigneuries, de grands hangards ; les vaisseaux, en s'en retournant, y prenaient leurs car-

gaisons ; de cette façon on dérobait la connaissance de ces enlèvements aux habitants de Québec, et on éludait l'ordonnance de l'Intendant : le contrôleur Bréard entrait de part dans toutes ces manœuvres, et de très-pauvre qu'il était lorsqu'il vint en Canada, il s'en retourna extrêmement riche.

A l'égard du commerce, on joua un autre rôle ; on fit bâtir, près de l'Intendance, une grande et vaste maison, avec des magasins ; et pour sauver les apparences, on y vendit en détail : Clavery, dont j'ai parlé plus haut, eut la garde de ce magasin : il était commis du sieur Esteter, garde-magasin du Roi à Québec ; mais le but réel de cette entreprise était d'y attirer tout le commerce, et surtout de fournir tous les magasins du Roi. En effet, l'Intendant envoyait chaque année à la Cour l'état de ce qui était nécessaire pour l'année suivante ; il pouvait diminuer à son gré la quantité à demander, laquelle les circonstances d'ailleurs rendaient toujours insuffisante. Ce magasin se trouvait justement fourni de tout ce qui manquait à celui du Roi ; on n'avait pas recours, comme auparavant, aux négociants, dont les affaires furent par là considérablement diminuées. On trouva encore le moyen de fournir plusieurs fois la même marchandise au Roi, et toujours de la lui faire payer plus cher ; c'était de ces coups concertés entre ceux qui avaient le gouvernement en main et à qui rien n'échappait. Le peuple, cependant, s'aperçut bientôt du but de ce nouvel établissement, et nomma, par dérision, cette maisen la *Friponne*.

Enfin, en 1755, les bleds ayant manqué, ceux des années précédentes ayant été enlevés, ou étant dans les magasins du triumvirat, le peuple de Québec fut réduit à la mendicité. Dans cette fâcheuse circonstance, au lieu d'avoir recours au bled caché, on fit croire à l'Intendant que cette denrée n'était pas aussi rare qu'on le lui disait, mais que les habitants refusaient de le vendre, afin d'obtenir un plus haut prix ; qu'en conséquence il devait donner des ordres pour en faire la recherche dans les campagnes, et taxer chaque habitant, tant pour subvenir à la subsistance de la population de la ville qu'à celle des troupes ; il fit donc dresser un état des vivres qu'il fallait pour empêcher le peuple de mourir de faim, et remit à Cadet le soin de faire cette levée. Celui-ci parcourut les campagnes avec ses commis, et il s'empara d'une plus grande quantité de bled qu'il ne fallait. Les habitants, à qui on arrachait ainsi la vie et la semence, voulurent se plaindre, quelques-uns vinrent effectivement à l'Intendance ; mais l'impitoyable Deschenaux, toujours alerte, écartait tout ce qui pouvait nuire à ses desseins ; avant de parvenir à l'Intendant, il les faisait interroger ;

ces braves gens avouaient le sujet de leur visite ; alors on les envoyait à Deschenaux, qui commençait par les maltraiter, et les menacer de les faire jeter en prison, s'ils persistaient à vouloir parler à l'Intendant ; puis il allait prévenir celui-ci, à qui on les avait dépeint comme des rebelles ; Bigot les faisait approcher, et loin d'écouter leurs raisons, les rudoyait et les maltraitait tellement qu'ils se trouvaient encore heureux de pouvoir s'en aller en liberté ; en sorte que bientôt personne n'osa plus se plaindre.

Cependant, les provisions n'en devenaient pas plus abondantes. L'Intendant avait commis des personnes chargées de faire distribuer le pain chez les boulangers, à qui le gouvernement fournissait de la farine. Le peuple, aux jours indiqués, se portait en foule à la porte des boulangeries où il était inscrit ; là on s'arrachait le pain de vive force ; on voyait souvent des mères se plaindre de ne pas en avoir du tout, ou pas assez pour en donner à tous leurs enfants ; les malheureuses couraient chez l'Intendant pour implorer son secours et son autorité ; mais tout était inutile ; il était entouré d'une foule d'adulateurs, qui ne pouvaient comprendre, au sortir des repas abondants et délicats qu'ils venaient de prendre chez lui, comment on pouvait mourir de faim.

Si le peuple de Québec était misérable, celui de Montréal ne l'était pas moins. Il est vrai que le comestible n'y était pas tout à fait aussi rare, mais en revanche le commerce y était bien moindre qu'à Québec. Varin, Commissaire de la Marine, et Martel, garde-magasin du Roi, s'étaient emparés de tout. Disons un mot de ces deux personnages. François Victor Varin était Français de naissance ; les uns le font fils d'un cordonnier ; d'autres, d'un maître d'école... il était vain, menteur, arrogant, capricieux et entêté ; il était d'une très-petite stature et n'avait rien d'imposant dans la physionomie ; au reste il était perdu de mœurs.... Martel était fils d'un marchand autrefois établi à Port-Royal, qui vint à Québec, lorsque les Anglais s'emparèrent de cette place ; comme il était pauvre, il sollicita des emplois ; un de ses frères, Jésuite, lui procura, ainsi qu'à trois autres de ses frères, des protecteurs, qui les firent avancer au-delà de leurs espérances... Ces deux personnages mirent en combustion tout le commerce de Montréal : ils s'emparèrent de tous les équipements des canots ... Pou. achever de ruiner le commerce, on établit, comme à Québec, une maison qu'on nomma la *Friponne*, et dont on donna la direction à un nommé Penesseault qui a fait tant parler de lui sous le munitionnaire Cadet.

On nous pardonnera la longueur de cet extrait en considération

de la lumière qu'il jette sur cette ligue d'escrocs qui se partageait le pouvoir dans la Nouvelle-France : la galanterie allait de pair avec le pillage. Les succès de Pean auprès de Bigot étaient dus aux charmes de son épouse—nous verrons plus loin que le succès de Penesseault auprès du général de Lévis reposait sur des motifs analogues. "Il avait, disent les *Mémoires*, épousé une fort jolie femme, fille d'un marchand de Montréal. Cette spirituelle Montréaliste tenait une grande table, où les commis du munitionnaire, tous gens de néant, étaient admis ; on blâma souvent M. le Chevalier de Lévis d'y manger presque tous les jours comme il faisait, et de se confondre avec eux ; son mari ne la voyait pas la plupart du temps."....

Il serait facile d'assombrir encore cette peinture. Il ne faut pas cependant se faire illusion et croire que la société toute entière était corrompue. Deux partis bien marqués se disputaient l'empire : la coterie Bigot, la corruption même, formée de " gens de rien," comme on l'a vu, et le parti d'honneur dans lequel on comptait Bougainville, Taché, Bourlamarque, LaCorne, DeBeaujeu, DeLéry, et une foule d'autres ; presque toutes les anciennes familles du Canada appartenaient à ce parti. Nous continuerons, dans un autre article, l'étude de l'époque qui vit tomber la colonie sous la domination de l'Angleterre.

J. M. LeMoine.

Sillery, près de Québec.

(*A continuer.*)